



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 13

31 mars 1971

LE PÉTROLE DE L'ARCTIQUE ET LES PROBLÈMES QU'IL POSE

Extraits de l'allocution du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien M. Jean Chrétien, au Symposium 1971 sur l'économie et l'évaluation du pétrole, à Dallas, Texas, le 9 mars:

...Le Nord canadien ne se contente pas d'être grand, il est immense. Ainsi, les Territoires du Nord-Ouest ont une superficie de 1.3 million de milles carrés, tandis que le Yukon s'étend sur 200,000 milles carrés. Ils représentent ensemble 40 p. 100 du territoire canadien. Leur frontière sud correspond au 60^e parallèle, qui se trouve à 1,200 milles au nord de New York. De cette frontière au cap Aldrich, à la pointe nord de l'île Ellesmere, s'étendent encore 1,500 milles, c'est-à-dire la distance séparant Galveston de Boston...

En opposition avec son immensité géographique et ses vastes ressources en puissance, le Nord canadien est sous-peuplé. Il ne compte en effet que 60,000 habitants, dont plus de la moitié sont des Indiens et des Esquimaux vivant à proximité du littoral arctique ou au fond des forêts septentrionales. Cette population traverse en ce moment une phase difficile, car elle doit s'adapter à la technique et au

genre de vie modernes introduits par les habitants du sud du Canada, tout en cherchant à préserver son identité sociale et culturelle propre. En dépit des importantes difficultés qu'elle suscite, cette transition entre deux modes de vie est inévitable à maints égards. Notre tâche est de veiller à ce que cette évolution produise des résultats positifs, et non négatifs: c'est en cela que réside le défi...

OUVERTURE AU MONDE EXTÉRIEUR

C'est à l'ouverture de ses frontières que le Canada est redevable de sa grandeur. Nous n'avons aucune intention d'élever des barrières qui nous couperaient du monde extérieur. Dans le Nord canadien, nous avons profité d'importants investissements étrangers effectués par des entreprises américaines, françaises, japonaises, anglaises, allemandes et belges. Nous avons accueilli à bras ouverts ces capitaux qui nous ont permis, ces dernières années, de donner au Grand Nord un essor rapide. Nous aurons encore besoin de beaucoup de capitaux pour assurer le même rythme de mise en valeur et d'expansion. Une bonne part de ces fonds sera certes d'origine canadienne; cependant, l'étranger devra continuer à nous en fournir une importante proportion.

En plus des Canadiens, des Français et des Allemands, toutes les grandes sociétés pétrolières des États-Unis et de nombreuses autres de moindre envergure ont affecté des fonds à l'exploration pétrolière, dans le Nord canadien. Cette entreprise hasardeuse qu'est l'exploration des hydrocarbures accapare de grandes sommes que les sociétés américaines n'ont pas peur d'investir. Il y a dix ans, les dépenses d'exploration dans le Nord canadien étaient de l'ordre de 10 à 15 millions de dollars par an. Cette année, elles pourraient atteindre 100 millions, et l'on s'attend à ce que ce chiffre soit dépassé au cours des prochaines années, notamment s'il s'ensuit des découvertes justifiant les mises de fonds.

SOMMAIRE

Le pétrole de l'Arctique et les problèmes qu'il pose	1
Les Jeux d'hiver du Canada	3
Étude sur les complexes d'habitation pour personnes âgées	4
Année de production record pour "INCO"	4
Sondage sur les appartements vacants	5
Ouverture d'une Boutique des Postes	5
Succès des participants canadiens au Salon de l'embarcation	6
Index mensuel	7

...Actuellement, certains Canadiens se demandent s'il y a moyen d'augmenter leurs propres investissements dans leur propre économie, ou si le contrôle actuel suffit à protéger convenablement les intérêts canadiens. Le point que je veux faire ressortir aujourd'hui, c'est que le capital étranger n'a rien à craindre sous ce rapport car nous tâcherons toujours de trouver des réponses positives et non négatives.

LE CANADA À L'AVANT-GARDE

Le Gouvernement a décidé consciemment d'être à l'avant-garde de la mise en valeur des ressources dans le Nord. Il a élaboré des programmes d'appui financier direct et d'aide indirecte, afin que les projets susceptibles de rapporter des profits aux secteurs publics et privés reçoivent l'encouragement voulu.

Grâce à la *Panarctic Oils Limited*, consortium formé en 1967 et auquel participent de nombreuses et importantes sociétés pétrolières et minières canadiennes ainsi que le Gouvernement du Canada, l'industrie et l'État ont établi un régime de collaboration unique, en vue d'effectuer les travaux d'exploration nécessaires à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières des îles de l'Arctique canadien. La participation de l'État à la *Panarctic* est intéressante et démontre à quel point nous cherchons à développer le Nord.

L'origine de l'accord conclu en 1966 coïncidait avec l'expiration des permis d'exploration pétrolière et gazière dans cette partie des îles de l'Arctique appelée les îles Reine-Élisabeth, permis qui avaient été délivrés six ans auparavant. Pour en obtenir la prolongation, les sociétés qui les détenaient auraient dû déposer des sommes très élevées en guise de cautionnement. Or, ces sommes n'étaient disponibles ni au Canada ni à l'étranger. Tout cela se passait un an et demi avant la fameuse découverte de baie Prudhoe, que nous ne prévoyions pas, évidemment, à ce moment-là.

Convaincu des très grandes possibilités de découvertes de pétrole et de gaz dans les îles de l'Arctique, le Gouvernement canadien estima qu'il devait, dans l'intérêt du pays, en amorcer l'exploration à la première occasion, car il y voyait de nombreux avantages. Il voulait aussi que les Canadiens ou les investisseurs canadiens en fussent les principaux participants. Parmi les sociétés intéressées, un grand nombre de compagnies étaient canadiennes, bien qu'il y eut aussi nombre de sociétés étrangères, principalement américaines.

LA "PANARCTIC OILS LIMITED"

Ces sociétés se groupèrent et formèrent avec l'État une association unique en fondant la *Panarctic Oils Limited*, au sein de laquelle l'État détenait 45 p. 100 des actions. Cette proportion représentait 20 mil-

lions de dollars, somme qui, à ce moment-là, semblait très élevée. Or, cela s'est passé il y a à peine plus de trois ans.

Depuis, la *Panarctic* est devenue une société d'exploration pétrolière moyenne. Elle n'a pas encore produit ni ne déploie d'autres activités connexes, mais elle existe, elle est très active et elle livre une concurrence aussi vive que toute autre société. Elle ne reçoit aucun traitement privilégié du Gouvernement canadien et la représentation de ce dernier au conseil d'administration est la même que dans toute autre entreprise semblable. Jusqu'à présent, la *Panarctic* a dépensé 40 millions de dollars et elle a suffisamment de fonds pour investir un montant supplémentaire de 35 millions. A la fin de 1972, elle aura affecté 75 millions de dollars à l'exploration des hydrocarbures dans les îles de l'Arctique canadien. Avant que le pétrole et le gaz de cette région ne soient acheminés vers les marchés, la Société dépensera encore une somme équivalente, ou davantage.

Lequel des actionnaires aurait pu prévoir qu'une importante découverte serait faite à baie Prudhoe, six mois après la formation de la *Panarctic*, que le *Manhattan* battrait la marche, du moins du point de vue technique sinon du point de vue économique, dans la découverte du Passage du Nord-Ouest, et que, sur les huit premiers puits forés par la société *Panarctic*, deux seraient à l'origine de deux grandes découvertes de gaz, l'une dans l'île Melville, l'autre dans l'île Roi-Christian? Une découverte pour quatre puits forés, c'est un résultat remarquable; mais une découverte de première importance pour quatre puits forés, voilà, à mon avis, un record mondial.

Certains interprètent l'association État-industrie d'une manière différente et donnent un caractère politique et idéologique à un fait qui, en réalité, représentait une façon pratique de relever de nombreux défis auxquels nous, Canadiens, avons à faire face à ce moment-là dans le Nord. Peut-être la société *Panarctic* constituera-t-elle un exemple qui pourra servir dans d'autres situations semblables, mais je vous répète qu'on ne recourra probablement à cette solution que lorsque des circonstances spéciales de temps et de lieu le justifieront, et non pas selon un plan prédéterminé.

UN GRAND DÉFI: LE TRANSPORT

Le transport des ressources septentrionales vers les marchés mondiaux constitue un grand défi, non seulement du point de vue technique ou pécuniaire, mais aussi sur le plan de notre responsabilité, à titre de gouvernement et de pays, envers les habitants du Nord et la terre qu'ils habitent. Désormais, aucun État, aucune industrie ne peut considérer l'exploitation des ressources de son seul point de vue. Il importe plutôt d'adopter une attitude globale, qui tienne compte à la fois de l'exploitation elle-même,



LES
JEUX
D'HIVER
DU CANADA

Les "oiseaux des neiges" des Jeux d'hiver en compagnie de Barnaby, la mascotte des Jeux.

Les Deuxièmes Jeux d'hiver du Canada, qui se sont déroulés le mois dernier à Saskatoon (Saskatchewan), ont coûté au total 1.5 million de dollars. Le Gouvernement fédéral a fourni \$1,100,000 et la province et la municipalité ont contribué chacune pour \$200,000.

Les Premiers Jeux d'hiver du Canada avaient eu lieu à Québec en février 1967, et ils avaient été suivis par les Jeux d'été en 1969, à Halifax et Dart-

mouth. L'objet de ces Jeux est de promouvoir l'athlétisme au Canada en vue des compétitions internationales.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social choisit pour les Jeux des villes de moyenne importance afin d'améliorer leurs installations sportives en y faisant participer la communauté.

La ville de Saskatoon ayant été déclarée adjudicataire il y a environ un an pour la tenue des Jeux d'hiver, elle a désigné un président, un administrateur et un conseil d'administration. Quelque 500 volontaires ont apporté leur aide à l'organisation des Jeux de Saskatoon, auxquels ont participé à peu près 2,300 athlètes de tout le Canada. Ceux-ci ont été choisis pour représenter leurs provinces parmi environ 300,000 athlètes, après des éliminatoires successives.

UNE MONTAGNE ARTIFICIELLE

Les compétitions de ski qui ont eu lieu dans le cadre des Jeux se sont déroulées sur la montagne Blackstrap, de 300 pieds de hauteur, située à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, qui a été érigée en quatre mois par la ville de Saskatoon. Cette montagne artificielle s'enorgueillit d'une piste de ski de 1,400 pieds et d'un tremplin de 50 mètres.

La ville de Saskatoon a également construit un anneau de patinage avec une piste olympique de 400 mètres.

LE VILLAGE DES JEUX

Le problème du logement de la plupart des athlètes et des entraîneurs a été résolu en transformant un



La championne de ski Nancy Greene se prépare à ouvrir officiellement la piste de la montagne artificielle Blackstrap, au sud de Saskatoon (Saskatchewan).

vaste magasin à rayons multiples de quatre étages en ce que l'on a appelé le "Village des Jeux du Canada", dans lequel les caravanes, les remorques de camping et les tentes étaient installées le long de "rues" et d'"avenues" que l'on avait appelées du nom des provinces et des territoires du Canada.

Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, ont ouvert les Jeux, qui ont duré dix jours.

ÉTUDE SUR LES COMPLEXES D'HABITATION POUR PERSONNES ÂGÉES

Le Conseil canadien de Développement social a lancé la première étude à l'échelle nationale sur l'habitation destinée aux personnes âgées, étude dont les conclusions se fonderont sur un examen des complexes d'habitation érigés jusqu'ici et sur des entrevues effectuées auprès des gens qui y logent.

Reuben C. Baetz, directeur général du Conseil, dit qu'une subvention de \$38,380 a été reçue de la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins de l'étude, qui entend déterminer la mesure dans laquelle le plan, l'administration et les services sociaux auxiliaires connexes aux logements actuels favorisent en réalité le bien-être des occupants.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Selon le directeur, Michael Audain, conseiller en habitation du Conseil, les objectifs de l'étude sont les suivants:

- examen visant à déterminer si les logements destinés aux personnes âgées répondent de façon adéquate aux besoins d'ordre physique et social de ce groupement;
- base sur laquelle reposera la formulation de recommandations sur les sites et les plans qui conviennent à l'habitation destinée aux personnes âgées;
- information sur les implications financières de divers genres d'installations domiciliaires;
- description de modèles de complexes et d'installations prévues pour la dispensation de services de nature à inciter d'autres administrateurs et commanditaires à les adopter également;
- information sur laquelle se fonderont les programmes de formation administrative;
- mesures visant à engendrer une reconnaissance accrue parmi les agences de services sociaux à l'égard des besoins des personnes âgées;
- lignes directrices destinées à répartir entre les agences publiques et privées la responsabilité de pourvoir aux besoins sociaux des gens âgés.

Il existe, un peu partout au Canada, selon le Conseil, quelque 47,000 unités à l'intention des personnes âgées, dans presque 900 complexes domiciliaires publics et privés. La croissance spectaculaire de ces complexes depuis la guerre, tient entre autres,

à une plus grande reconnaissance de la part de la collectivité de la responsabilité qui lui incombe en ce qui concerne la population âgée, de jour en jour plus nombreuse; aux pensions qui permettent aux gens, toujours plus nombreux, de loger dans des unités spécialisées ainsi qu'à une plus longue espérance de vie pour les personnes âgées.

Le rapport doit, selon l'horaire prévu, se terminer vers la fin de 1971, alors qu'une consultation nationale des autorités domiciliaires, des commanditaires et des administrateurs sera tenue pour examiner les conclusions et les recommandations du rapport.

ANNÉE DE PRODUCTION RECORD POUR "INCO"

Dans son rapport annuel, publié en mars, *International Nickel Co. (INCO)* annonce que ses livraisons ont atteint, en 1970, le chiffre record de 235,000 tonnes de nickel contre 173,000 tonnes en 1969 et 218,000 tonnes en 1968. En 1969, les livraisons avaient été affectées par une grève de 128 jours dans les usines de l'Ontario qui fournissent 75 p. 100 de la production de nickel de la Compagnie.

Les livraisons de cuivre d'Inco se sont élevées, en 1970, à 158,000 tonnes, contre 94,000 tonnes en 1968.

La Compagnie a produit 227,000 tonnes de nickel en 1970. Elle espère, selon le rapport, porter sa production à 250,000 tonnes environ en 1971 et atteindre en 1972 les objectifs de son programme de développement au Canada qui lui permettra, à cette date, de porter sa capacité de production à plus de 270,000 tonnes de nickel par an.

Une production croissante de nickel et une diminution de la demande due au ralentissement économique dans les principaux pays consommateurs ont eu pour effet de "mettre fin, dès le début de l'année 1971, à la pénurie qui, depuis 1966, caractérisait le marché du nickel dans le monde libre". La consommation, affirme le rapport, a atteint un chiffre record en 1970 en raison d'une moins grande contrainte de l'offre, contrainte qui avait caractérisé les années 1966 à 1969. La consommation du monde libre en 1970 est estimée à 445,000 tonnes contre 383,000 tonnes en 1969, précédent chiffre record. Ce chiffre, rappelons-le, est supérieur à l'estimation effectuée à la fin de l'année dernière (433,000 tonnes).

Notre confiance en l'avenir du nickel nous a amenés, "tout en exploitant les mines que nous possédons déjà, à consacrer une grande part de notre énergie à la découverte de nouveaux gisements et à l'obtention de nouveaux titres miniers", a déclaré M. Wingate, président du Conseil d'administration d'*International Nickel*.

La Compagnie a dépensé l'an dernier \$31,889,000 pour la prospection, contre \$19,896,000 en 1969; elle

a employé environ 1,600 personnes pour ses travaux d'exploration au Canada et à l'étranger.

Son programme de prospection au Canada lui a permis de découvrir de nouvelles réserves plus que suffisantes pour compenser l'extraction minière effectuée au cours de l'année. Au 31 décembre 1970, les réserves prouvées d'*International Nickel* s'élevaient à 383,300,000 tonnes courtes de minerai sec (contre 379,600,000 à la fin de 1969), renfermant 5.7 millions de tonnes métriques de nickel et 3.6 millions de tonnes métriques de cuivre (contre respectivement 5.6 millions et 3.5 millions un an auparavant).

Les ventes nettes d'*International Nickel* se sont élevées à \$1,055,848,000 contre \$684,232,000 en 1969. Les bénéfices nets se sont chiffrés à \$208,591,000 dollars, soit \$2.80 par action contre \$116,543,000, soit \$1.56 par action en 1969 et \$1.93 en 1968. Les dividendes ont atteint \$104,230,000 soit \$1.40 par action contre \$89,282,000 soit \$1.20 par action en 1969 et \$1.23 en 1968.

Selon M. Wingate, il est essentiel de réaliser des bénéfices de cet ordre pour financer les dépenses en immobilisations nécessaires au développement de la capacité de production à un moment où s'accroît la demande du monde libre en nickel.

Les dépenses en immobilisations ont atteint le chiffre record de \$272,465,000 contre \$175,182,000 en 1969. On prévoit qu'elles atteindront 300 millions de dollars en 1971 dont 255 millions seront dépensés au Canada.

Afin d'aider à ce financement, la dette à long terme de la Compagnie est passée, au cours de l'année, de 184,314,000 dollars au 1er janvier à 286,660,000 dollars au 31 décembre. Ce dernier chiffre représente 21 p. 100 de la capitalisation totale de la société.

SONDAGE SUR LES APPARTEMENTS VACANTS

La Société centrale d'hypothèques et de logement a effectué un sondage en décembre 1970 sur les appartements vacants dans 12 villes du Canada et leur banlieue; les résultats révèlent qu'il en reste peu, sauf à Calgary et à Montréal.

Procédant par échantillonnage, la SCHL s'en est tenue aux immeubles de six appartements et plus, achevés depuis au moins le 30 juin 1970. Sont exclus de ce sondage les bâtiments de moindre densité, les duplex, maisons en rangée et maisons unifamiliales.

La moyenne de vacance dans les 12 villes où s'est tenue l'enquête est de 3.61 pour cent, en regard de 4.74 pour cent, moyenne que présentaient 19 villes avec leur banlieue, sondées en juin 1970, et de 3.12 pour cent des neuf centres étudiés en décembre 1969.

Les données indiquent qu'Ottawa-Hull et

Hamilton ont le plus faible pourcentage d'appartements vacants, soit 1.5 pour cent. Edmonton, Québec, Windsor, Toronto et Vancouver en avaient moins de 3 pour cent. London, Winnipeg et Halifax en avaient un peu plus, bien que le pourcentage n'atteignait pas 4; tandis que Montréal et Calgary en avaient 6.4 et 6.8 pour cent respectivement.

Les bureaux locaux de la SCHL situés dans les villes où le sondage a été fait possèdent plus de détails. Ils sont à la disposition du public intéressé à se renseigner davantage.

OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE DES POSTES

Une Boutique des Postes unique en son genre, constituant une innovation des Postes canadiennes, a été inaugurée le 15 mars sur le mail de Fairview, dans le centre nord de la région métropolitaine de Toronto. Tout a été mis en oeuvre pour faire de cette Boutique des Postes l'une des plus avant-gardiste, des plus attrayante et des plus fonctionnelle de l'Amérique du Nord.

Pour le bénéfice de sa clientèle, la nouvelle Boutique des Postes se conformera aux heures d'affaires des autres établissements commerciaux du mail et sera ouverte jusqu'à 9 heures du lundi au vendredi.

En plus des services réguliers, tels la vente de timbres et de mandats-poste, le public aura accès à une galerie "canadienne", où divers articles seront en vente tels les dernières publications d'Information Canada; des livres canadiens sur les sports, la vie en plein air, l'histoire, la géographie; des cartes historiques et contemporaines; des reproductions de peintures canadiennes connues; des timbres pour les collectionneurs; des collections de monnaie à fleur de coin et des ouvrages d'artisanat indien.

Une autre caractéristique de la Boutique est un comptoir à emballage, où le client pourra emballer les paquets qu'il désire mettre à la poste. En quelques minutes, le colis sera "en route". Du ruban gommé, de la ficelle et du papier d'emballage seront en vente à un coût minime.

Les comptoirs et les traditionnels guichets sont disparus. Des tapis mur à mur, de la musique douce et un éclairage décoratif donneront à la Boutique une ambiance agréable. Même les traditionnels uniformes des commis, ont disparu. Ils portent des uniformes de couleur gaie, s'harmonisant avec la décoration de la Boutique.

Le directeur général de la région postale de l'Ontario, M. James Corkery, qui a présidé l'inauguration, a déclaré: "La nouvelle boutique s'intègre au style des autres établissements du mail. Les clients apprécieront son emplacement pratique, près d'un spacieux terrain de stationnement, et surtout les heures d'affaires qui sont les mêmes que celles des autres établissements commerciaux. Tout a été conçu pour favoriser la clientèle."

de personnes intéressées et du milieu où elles vivent.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le Nord canadien ne renfermerait pas suffisamment de réserves de gaz naturel pour justifier la construction d'un gazoduc dirigé vers le Sud. Toutefois, si nos découvertes se poursuivent dans les îles de l'Arctique, il est possible que la chose soit réalisable dans un proche avenir.

J'ajouterai que si les réserves pétrolières de la baie Prudhoe ne peuvent être transportées économiquement par le pétrolier *Manhattan*, il n'en vas pas nécessairement de même de celles des îles de l'Arctique. Toutefois, dans l'immédiat, nous nous penchons sur la question du gazoduc.

Si nous acheminons vers le marché les réserves de pétrole et de gaz de la baie Prudhoe, il nous faudra sûrement recourir au pipe-line sur une partie du parcours, sinon sur le parcours tout entier. Le marché tout indiqué pour le gaz naturel serait situé dans la région centrale du continent, qu'on ne pourra atteindre qu'à l'aide d'un gazoduc.

Le Canada verrait d'un bon oeil la construction d'une telle canalisation à travers son territoire et ferait l'impossible pour en faciliter l'aménagement.

L'idée serait également acceptable pour le transport du pétrole par pipe-line, mais elle exigerait une adaptation un peu particulière. Il est évident que si l'on désire construire un pipe-line pour amener le pétrole de la baie Prudhoe directement au marché central du continent on pourra s'entendre sur un tracé qui traversera le Canada. Toutefois, il nous faudra peut-être prendre un surcroît de précautions en ce qui concerne sa construction, afin de réduire au minimum des dangers de fuites et de pollution des terres.

POLITIQUE CONCERNANT LES PIPE-LINES

...Certes, nous devons faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit, car un projet d'une telle envergure aura de très grandes répercussions sur notre économie; toutefois, son approbation nécessitera la solution préalable de nombreux et importants problèmes qui ne sont pas d'ordre économique. Il ne s'agit pas tant d'accepter ou de refuser la construction de pipe-lines que de décider de leur mode de construction. Toute installation de pipe-line devra respecter les directives établies en ce qui a trait aux travaux d'exploitation dans le Nord.

Vous savez sans doute que mon collègue, M. J.J. Greene, et moi-même avons publié, en août dernier, des directives concernant la construction de pipe-lines dans le Nord. Ces directives indiquent clairement que nous approuvons de telles installations, à condition que certaines exigences soient remplies. Les problèmes qui retiennent mon attention sont ceux de la protection du milieu naturel, des répercussions sociales et économiques et surtout des

possibilités d'emploi des autochtones, tant à la construction qu'à l'exploitation de ces installations.

Le Service canadien de la faune étudie actuellement les effets des pipe-lines sur le poisson, le gibier et les migrations du caribou.

Grâce à son programme de recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique, le ministère et certaines universités sont à effectuer des études de sols, cherchant des moyens qui permettent de travailler dans la toundra et de la traverser sans bouleverser son équilibre précaire.

Il y a déjà plus d'un an qu'un groupe de compagnies met en oeuvre un projet-pilote consistant à déterminer les effets qu'aurait, sur le pergélisol, un pipe-line de pétrole allant d'Inuvik au delta du Mackenzie. Les résultats de ces recherches, ainsi que ceux d'autres expériences en cours, nous fourniront un ensemble de données scientifiques sur la construction des pipe-lines et favoriseront la prise de décisions rationnelles.

Dans son grand désir de travailler au progrès des régions septentrionales, le Gouvernement accorde la plus grande attention aux populations clairsemées d'Indiens et d'Esquimaux qui y vivent. Ceux-ci aspirent, avec raison, à un niveau de vie plus élevé. Ils désirent recevoir une meilleure éducation, jouir d'une meilleure santé, habiter des maisons plus confortables, en un mot partager notre confort. L'une des meilleures manières de les aider à atteindre cet idéal consisterait à encourager l'exploration et l'exploitation des gisements pétrolières et gazifères, afin que la pauvreté soit remplacée par l'abondance, dans leur propre milieu.

SUCCÈS DES PARTICIPANTS CANADIENS AU SALON DE L'EMBARCATION

Les 15 sociétés canadiennes qui ont participé récemment au Salon de l'embarcation de la Nouvelle-Angleterre, tenu à Boston, ont fait des ventes sur place pour un montant de \$285,000 et elles prévoient que celles des prochains 12 mois seront de l'ordre de \$1,494,000. C'est ce que révèle un communiqué du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le ministère parrainait pour la deuxième année consécutive la participation de fabricants canadiens au Salon de la Nouvelle-Angleterre. L'an dernier, huit sociétés avaient occupé 4,000 pieds carrés et leur succès a poussé le ministère à patronner la présence de 15 sociétés et d'y louer 8,000 pieds carrés cette année.

L'exposition de Boston est l'une des plus importantes du genre tenue aux États-Unis et l'assistance cette année a été de plus de 300,000 personnes en neuf jours. Les organisateurs de l'exposition estiment que les ventes globales faites à cette occasion ont atteint 4.5 millions de dollars.

INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Mars 1971)

Accords internationaux

- Accord aérien entre le Canada et Israël, No 10, p. 4
- Accord international sur le blé, No 11, p. 7
- Accord scientifique canado-soviétique, No 10, p. 3

Affaires extérieures (voir aussi Commonwealth)

- Nouvelle ambassade en Algérie, No 12, p. 6

Afrique (voir Aide extérieure et Visites et Voyages)

Agriculture

- Programme de conversion aux plantes fourragères, No 11, p. 3

Aide extérieure

- Aide à une université africaine, No 11, p. 3
- Aide au développement des Antilles, No 10, p. 7
- Nouveau programme d'aide à l'Amérique latine, No 12, p. 1

Alberta (voir Subventions)

Algérie (voir Affaires extérieures)

Amérique latine (voir Aide extérieure)

Antilles (voir Aide extérieure)

Arctique (voir aussi Sciences)

- Le pétrole de l' — et les problèmes qu'il pose, No 13, p. 1
- Investissements dans la *Panarctic Oils Ltd*, No 10, p. 6

Arts et Musées (voir aussi Prix et Statistiques)

- Candélabre de valeur historique au Musée de l'Homme, No 10, p. 3
- Les acteurs étudiants, No 9, p. 4
- Voitures célèbres au Musée de Guerre, No 12, p. 5

Barbade, La (voir Santé et Bien-être)

Centrales hydro-électriques

- Aménagement de la rivière aux Outardes, No 11, p. 3

Centre national des Arts (voir Prix et Trophées)

Chrétien, M. J. (voir Visites et Voyages)

Commerce et Industrie

- Des débouchés pour nos richesses forestières, No 12, p. 4
- Succès des participants can. au Salon de l'embarcation, No 13, p. 6

Commonwealth

- Le premier ministre à la Conférence du — à Singapour, No 9, p. 1

Communications (voir Subventions)

Défense nationale

- Achat d'avions d'entraînement, No 9, p. 4
- Achat d'un cinquième Boeing, No 12, p. 6

Droit (voir aussi Habitation et Logement et Pollution)

- Le bill sur la réforme du cautionnement, No 11, p. 1

Éducation et Enseignement (voir Arts et Musées)

Environnement

- Projet de recherche en écologie, No 10, p. 7

Finances (voir SCHL)

Forêts (voir commerce)

Habitation et Logement

- Étude nationale sur les droits des locataires, No 10, p. 1
- Étude sur les complexes d'habitation pour personnes âgées, No 13, p. 4
- Sondages sur les appartements vacants, No 13, p. 5

INCO

- Année de production record pour l' —, No 13, p. 4
- Nouvelle usine de traitement du nickel, No 10, p. 8

Indiens et Esquimaux (voir Subventions)

Israël (voir Accords internationaux)

Main-d'oeuvre (voir aussi Statistiques)

- L'embauchage des étudiants, No 11, p. 4

Morisset, M. G. (voir Arts et Musées)

Nomination (voir ONU)

Nord canadien (voir Arctique et Sciences)

Nouvelle-Zélande (voir Visites et Voyages)

ONU

- Un Canadien à un poste de l' —, No 10, p. 2

Ontario

- Le nouveau premier ministre de l' —, No 9, p. 4

Outardes, Rivière aux (voir Centrales hydro-électriques)

Plan de Colombo

- Délégués au Comité du —, No 9, p. 5

Pollution (voir aussi Arctique)

- Contre la — par véhicules moteurs, No 10, p. 4
- La — par les hydro-carbures, No 11, p. 5
- Projet de loi sur la propreté de l'air, No 9, p. 7

Population (*voir Santé et Bien-être*)

Population active (*voir Statistiques*)

Postes

Cinquantenaire de la découverte de l'insuline,
No 9, p. 4

Fidèle jusqu'à la fin, No 11, p. 4

Ouverture d'une Boutique des Postes,
No 13, p. 5

Timbre commémoratif de sir E. Rutherford,
No 11, p. 5

Prix et Trophées

Médaille Massey au Centre national des Arts,
No 9, p. 3

Prix littéraires 1970, No 11, p. 8

Richesses naturelles (*voir Commerce et Arctique*)

Rutherford, sir E. (*voir Postes*)

Santé et Bien-être (*voir aussi Habitation*)

Conférence sur l'assistance aux médecins,
No 11, p. 8

Étude sur le contrôle des drogues, No 12, p. 3

Étude sur le déclin de la natalité à La Barbade,
No 11, p. 7

Les ivrognes ne sont pas des criminels,
No 9, p. 6

SCHL (*voir Habitation et Logement*)

Sciences (*voir aussi Accords internationaux*)
L'"Homme et le Nord", No 10, p. 5

Sharp, M. M. (*voir Visites et Voyages*)

Singapour (*voir Commonwealth*)

Sports (*voir aussi Subventions*)

Les Jeux d'hiver du Canada, No 13, p. 3

Statistiques

Les cinémas canadiens en 1969, No 12, p. 4

– des grèves et lock-out, No 9, p. 5

Subventions

– au sport aux Indiens de l'Alberta, No 9, p. 5

– au Temple de la Renommée, No 9, p. 6

– pour la recherche en communication,
No 10, p. 5

Travail (*voir Main-d'oeuvre et Statistiques*)

Transports (*voir Pollution*)

Trudeau, M. P.-E. (*voir Commonwealth*)

URSS (*voir Accords internationaux*)

Visites et voyages

M. Sharp en Afrique, No 10, p. 5

Voyage aux antipodes (M. Chrétien en N.Z.)
No 12, p. 3